

Le 1^{er} septembre, cette année, ça tombe le 29 août!



À l'aube de cette rentrée 2022-2023, l'année commencera pour la première fois le lundi 29 août pour se terminer le vendredi 7 juillet 2023, mois, jusqu'alors alloué aux vacances. Cet empiètement sur les mois d'été est la conséquence directe de l'allongement des congés d'automne et de détente tout en conservant le nombre de jours scolaires actuellement en vigueur. De cette manière, ce nouveau calendrier alternera des séquences de cours de 7 semaines (parfois 6 ou 8) avec 2 semaines de congés. Par ailleurs, l'année commencera un lundi et se terminera un vendredi. C'est propre, c'est cadencé, c'est clair! Pourtant, cela n'empêche pas les critiques et les inquiétudes sur des registres très variés.

Il en aura fallu du temps pour que cette réforme, sur le tapis depuis plus de 20 ans, voit enfin le jour. Elle a été adoptée par le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en mars 2022 pour être d'application dès la rentrée suivante provoquant de vives réactions probablement liées au timing pressé et à la désynchronisation des calendriers entre le Nord et le Sud du pays.

Alors que le secteur du tourisme y voit une opportunité d'élargissement global des périodes potentielles d'affluence, les syndicats¹ de l'enseignement, certaines familles et les mouvements de jeunesse grincent des dents. Les premiers autour des questions d'augmentation du temps de travail, d'évaluation,

de gestion des jours blancs, de différence avec les collègues de l'enseignement supérieur ou de promotion sociale... Les deuxièmes sur les nouveaux temps qui s'ouvrent et l'encadrement de leurs enfants dans ces périodes, avec parfois des enfants fréquentant différentes communautés linguistiques de notre petit pays qui n'auront plus leurs congés en même temps... Les troisièmes à cause du rétrécissement des grandes vacances pour l'organisation des camps² et la moindre disponibilité des équipes d'encadrement qui proviennent pour partie de l'enseignement supérieur.

Même si ce n'est pas si simple, nul doute que les syndicats retrouveront les tables de négociation, que les parents, notamment séparé-e-s, inventeront des solutions avec l'appui de la Ligue des Familles et des avocats et que les scout-e-s, guides et autres patronné-e-s maximiseront l'occupation des prairies à l'été 2023 avec l'appui des 1,25 millions d'euros dégagés par la Ministre de la Jeunesse Valérie Glatigny³ pour les groupes locaux de mouvements de jeunesse.

Au cœur de tous ces débats, on en arriverait presque à oublier ce qui a guidé le choix de la refonte du calendrier scolaire: le bien-être des enfants! Une fois que les adultes s'emparent de cet aspect, il n'est pas rare que leur propre confort se substitue, de manière malicieuse et

ET SI À L'ÉCOLE, DANS LES SALLES DES PROFS EN PARTICULIER, NOUS N'ENTENDONS PLUS CERTAINES PHRASES! C'EST AUTOUR DE CETTE IDÉE QUE S'ORGANISE CETTE CHRONIQUE MENSUELLE: UNE IDÉE TOUTE FAITE À CONTREDIRE, UNE AFFIRMATION SI SOUVENT RÉPÉTÉE QU'ELLE S'ANCRE EN NOUS SANS RÉELS FONDEMENTS. UN TEMPS POUR S'ARRÊTER SUR CES PHRASES... POUR LES RÉFLÉCHIR, LES QUESTIONNER ET OUVRIR LA DISCUSSION!

1/ Communiqué en front commun du 18/05/2021 « Quand le Gouvernement fait valser la concertation! ».

2/ Nouveaux rythmes scolaires et mouvements de jeunesse : près de 600 endroits de camps devront être recherchés pour 2023, <https://www.rtb.be/article/nouveaux-rythmes-scolaires-et-mouvements-de-jeunesse-pres-de-600-endroits-de-camps-devront-etre-recherches-pour-2023-11032462>.

3/ Idem.

inconsciente, aux intentions premières... C'est humain! Il faut donc redoubler d'efforts pour continuer à œuvrer au bénéfice des premiers et premières concerné-e-s. Si nous tentons de le faire, certains éléments doivent être pensés, transformés ou initiés pour que la réforme atteigne ses buts, notamment celui de s'adapter mieux au rythme physiologique des enfants et des adolescent-e-s.

Les périodes de vacances vont être plus longues. C'est un fait. Mais comment les «remplir»? Si l'on veut permettre à chacun-e la possibilité de sortir de sa famille, de vivre des expériences entre pairs en dehors de toute velléité d'apprentissages (même si c'est dans ces moments que l'on apprend une foule de nouvelles choses), de combattre les inégalités sociales, il faut renforcer une offre d'accueil de qualité dans ces périodes. Et ce, particulièrement pour les enfants qui sortent des radars. Nos décideuses et décideurs doivent donc prendre des mesures. D'abord, pour multiplier les propositions d'accueil. Mais pas n'importe lesquelles ni dans n'importe quelles conditions: il faut garantir que ces offres soient centrées sur les besoins et les rythmes des enfants et adolescent-e-s, qu'elles ne soient pas juste une continuité de l'école et que les professionnel-le-s et les volontaires qui les encadrent soient formé-e-s. Ensuite, pour empêcher les logiques économiques de transformer ces congés en nouveaux marchés. Le coût doit rester abordable et ne jamais être un frein à la participation d'aucun enfant. C'est la question de l'accès et du droit inconditionnel aux vacances prônées par la Convention aux Droits de l'enfant qui est en jeu.

Cette nouvelle alternance entre école et vacances doit être réfléchie. Ne nous leurrions pas: cela va demander du travail aux professionnel-le-s. Elles-ils doivent intégrer ce nouveau tempo puis en tenir compte pour organiser les apprentissages

«AU CŒUR DE
TOUS CES DÉBATS, ON
EN ARRIVERAIT PRESQUE
À OUBLIER CE QUI A GUIDÉ
LE CHOIX DE LA REFORTE
DU CALENDRIER
SCOLAIRE: LE BIEN-ÊTRE
DES ENFANTS!»

et les pauses dans ceux-ci sans omettre d'assurer des transitions souples, des articulations intéressantes, des suivis sur l'ensemble de l'année. Pas simple d'envisager les jours avant les vacances autrement que des instants d'attente, d'occupationnel, de «rien» ou de considérer les jours de reprise comme tels sans en faire d'éternels recommencements! Certainement que, pour bon nombre d'enfants, ces longues périodes et ces aller-retours se feront de manière apaisée. Mais qu'en est-il des enfants plus esseulé-e-s pour qui de courtes périodes et leur reprise sont déjà bien compliquées? Les grandes vacances compteront quand même toujours 7 semaines (jusqu'à 9 initialement), la césure reste donc importante. Il y a donc du boulot pour garder le cap sur le bien-être des enfants et jeunes. Surtout si cela requiert des adultes de transformer leur habitude, leur rythme et, parfois, d'abandonner un certain confort.

L'axe 5 du Pacte pour un enseignement d'excellence vise à «(...) rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée aux conditions du bien-être de l'enfant» et la réforme du calendrier scolaire tente d'y participer. Ne serait-il pas également intéressant de poursuivre cette réflexion en transformant le rythme journalier des enfants à l'école. Changer complètement de paradigme: des journées découpées autrement en termes de temps et de choix d'activités, des séances de cours réduites avec des pauses plus longues, bref un emploi du temps entièrement revu et modifié. Après 20 ans de tergiversations sur les rythmes annuels, aurons-nous l'audace de faire évoluer les rythmes journaliers sur le temps d'une ou deux législatures?

Le Groupe École des CEMÉA

«Jouer: le mois de jouer est le premier mois des vacances. Après vient le mois doux, puis le mois de s'étendre.»

Pef,
Dictionnaire des mots tordus,
1983

«NE NOUS LEURRONS PAS: CELA VA DEMANDER DU TRAVAIL AUX PROFESSIONNEL-LE-S. ELLES-ILS DOIVENT INTÉGRER CE NOUVEAU TEMPO PUIS EN TENIR COMPTE POUR ORGANISER LES APPRENTISSAGES ET LES PAUSES DANS CEUX-CI. SANS OMETTRE D'ASSURER DES TRANSITIONS SOUPLES, DES ARTICULATIONS INTÉRESSANTES, DES SUIVIS SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE.»

LE GROUPE ÉCOLE DES CEMÉA BELGES PROPOSE

- des formations continues pour enseignant-e-s,
- des formations à la demande,
- un festival du film d'Éducation à Bruxelles,
- un espace de réflexion et d'action autour de l'École ...

CONTACT:
ecole@cemea.be
04/253.08.40
www.cemea.be